

GRAND PARIS

Une réorganisation à l'automne

Lors de la Conférence nationale des territoires, Emmanuel Macron a annoncé la tenue d'une conférence territoriale du Grand Paris.

Confirmation de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, diminution du nombre d'élus locaux, accélération du déploiement du haut et très haut débit, accentuation de l'effort d'économies des collectivités locales (lire ci-dessous) ... L'acte 1 de la Conférence nationale des territoires, organisée le 17 juillet au Sénat, a été l'occasion pour le président de la République de livrer nombre d'annonces. Y compris concernant la Métropole du Grand Paris qui, pour Emmanuel Macron, nécessite des ajustements dans son organisation.

« Dès cet automne après une concertation approfondie avec les acteurs concernés, je proposerai les bases du Grand Paris », a ainsi annoncé le chef de l'Etat. Grand Paris qui « est au milieu du gué en raison d'une structuration trop complexe », estime Emmanuel Macron. « L'idée du Grand Paris mérite mieux que ce que nous en avons collectivement fait, il faut bien le dire, de part et d'autre pour des raisons politiques et pour des équilibres incertains ».

« Si nous voulons que le Grand Paris réussisse à l'échelle de ce qu'est la compétition internationale, si nous voulons produire la richesse pour ensuite pouvoir la répartir harmonieusement sur le territoire, nous avons besoin de simplifier drastiquement les structures », juge le président. Pour s'attaquer à ce vaste et épineux chantier, le chef de l'Etat a annoncé la tenue d'une conférence territoriale du Grand Paris « qui devra se refonder autour d'un projet ambitieux de développement de la première métropole française au sein de la



Emmanuel Macron, au Sénat, lors de la Conférence nationale des territoires. © DR

région capitale » pour aboutir à « une organisation institutionnelle stabilisée et efficace. »

« Si le président évoque la Métropole dans la Région Capitale, il semble de facto rejeter l'hypothèse d'une métropole aux dimensions de la Région Ile-de-France et n'apporte aucune garantie quant à la pérennité des collectivités territoriales qui en constituent l'armature », ont réagi les présidents des quatre départements de la grande couronne parisienne et Patrick Devedjian, le président (LR) des Hauts-de-Seine. Des élus jugeant que « la bonne échelle n'est pas celle de la Métropole qui exclut les habitants de grande couronne mais bien celle d'une Région Capitale. Avec 12 millions d'habi-

tants, l'Ile-de-France doit avoir un statut particulier comme cela a été fait dans la métropole de Lyon qui ne compte qu'1,5 million d'habitants ». Un avis qui rejoint notamment celui de la présidente (LR) de la Région Valérie Pécresse qui a toujours remis en cause le périmètre actuel de la Métropole.

Une Métropole appelée à absorber les Départements de la petite couronne ? Un autre point sensible que rejettent les présidents de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine et qui promet des débats animés avec le gouvernement. D'autant que le Département des Hauts-de-Seine défend, lui, un projet de fusion avec celui des Yvelines.